

Chambre d'agriculture Hauts-de-France

Mis à jour le 30 juillet 2020

La Chambre d'Agriculture des Hauts de France c'est :

- un établissement public au service de agriculteur et des acteurs du monde rural des Hauts de France
- administré par une assemblée représentative de toutes les composantes du monde agricole et rural
- une instance de débats et d'orientation pour le monde agricole et rural
- l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des collectivités territoriales

Quoi, comment et pour qui ?

Les principales missions de la chambre d'agriculture :

- représenter les intérêts du monde agricole vis-à-vis des pouvoirs publics et des collectivités locales en émettant des avis et en établissant des propositions d'actions,
- contribuer à la performance économique de l'agriculture en accompagnant les projets de développement économique,
- être partenaire des collectivités territoriales pour la gestion de l'espace et les projets d'animation locale,
- anticiper les mutation, innover, diffuser des références par la recherche développement, les études et prospectives,
- former, informer, conseiller les agriculteurs au quotidien dans l'évolution et l'adaptation de leurs entreprises et accompagner leurs projets collectifs.

Elle propose une expertise au service des agriculteurs, des collectivités, d'associations et agit également auprès des citoyens.

Ses actions :

1. Formation,
2. Accompagnement,
3. Etude,
4. Education,
5. Conseil,
6. Appel à projet.

Agir pour une alimentation durable :

La Chambre d'agriculture souhaite permettre à chacun de manger des produits de qualité, de proximité et de saison, et préserver la valeur ajoutée sur les exploitations pour maintenir le tissu agricole.

Contact

Corinne Tellier, responsable du département promotion et diversification -

corinne.tellier@agriculture-hautsdefrance.fr

[Retrouvez le site de la chambre d'agriculture des Hauts de France](#)

Abonnez-vous !Recevez le meilleur de l'information régionale DD & Climat

[S'inscrire](#)